

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK Rétrospective de l'année 2018

Notre Conseil d'Administration et notre personnel vous offrent ses plus sincères et chaleureux vœux pour la période des fêtes et tout au long de la nouvelle année. ***Veillez noter que notre bureau sera fermé du 23 décembre au 8 janvier, inclusivement.***

À l'approche de la fin de l'année, voici comment nous avons avancé l'équité salariale ensemble, en 2018.

Dans les nouvelles

Le projet de loi sur l'équité salariale dans le secteur privé est rejeté à l'Assemblée législative

Une loi historique établissant un régime proactif d'équité salariale reçoit la sanction royale

L'avancement de l'égalité des femmes dans le contexte de la nouvelle session législative

Mises à jour de décembre

» **10 décembre : Journée internationale des droits de la personne**

Nous avons célébré le 70^e anniversaire de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**. L'équité salariale est un droit de la personne reconnu à l'échelle internationale depuis la Convention de 1951, en vertu de l'article 23 de la Déclaration.

» **13 décembre : Justice différée est justice refusée**

Le projet de loi modifiant la Loi de 2009 sur l'équité salariale, qui aurait étendu l'équité salariale aux employeurs du secteur privé, fut rejeté selon la ligne de parti ; le Parti libéral et le Parti vert votant en faveur, le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance des gens votant contre.

« Nous déplorons que le droit à l'équité salariale soit refusé aux travailleurs et travailleuses dans le secteur privé, sans même permettre des consultations. C'était une belle occasion de collaboration et nous avons espéré que l'équité salariale ait préséance sur les considérations partisans »

— Frances LeBlanc, la présidente de la Coalition

» **Décembre: L'équité salariale : J'y crois. Je donne !**

C'est grâce à vos dons que la Coalition peut poursuivre sa mission et continuer à faire avancer l'équité salariale. Aidez-nous à atteindre notre objectif avant la fin de 2018, **DONNEZ** : <http://bit.ly/equitedon>

Rétrospective de l'année

» **Élections provinciales**

Trois partis sur cinq ont promis d'adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé dans leur plateforme électorale. Tous insistent sur l'importance d'améliorer les salaires des travailleuses de soins, mais il n'est pas encore clair si les salaires atteindront l'équité salariale, qui était environ 20 \$ en 2012.

» **Loi fédérale sur l'équité salariale**

Bonne nouvelle! **Le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi sur l'équité salariale proactive** pour les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral (fonction publique fédérale, lieux de travail parlementaires, banques, télécommunications et transport interprovincial). Le projet de loi a reçu la sanction royale et est entré en vigueur le 13 décembre. Nous espérons qu'il incitera toutes les provinces à agir, en particulier ici au Nouveau-Brunswick. C'est à notre tour d'agir !